



DAAC Bordeaux : Commémorons ensemble !



LE PROJET

Description :

Ce projet artistique, historique et citoyen permet à dix établissements du second degré de se rendre sur des lieux de mémoire en lien avec les deux guerres mondiales et d'être sensibilisés aux différentes commémorations.

Les élèves abordent l'objet artistique et culturel à travers la connaissance des œuvres liées à ces thématiques, notamment à travers la musique et l'écriture. Il s'agit de pouvoir s'approprier certaines d'entre elles pour être capable d'en faire une restitution à l'occasion des commémorations, l'oralité et l'éloquence ayant une place centrale pendant ces temps mémoriaux. La création artistique sous différentes formes est donc intégrée à ce projet.

Exemples de commémorations : 11 novembre : Armistice 1918, 27 janvier : journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, 28 avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945, 27 mai : journée nationale de la résistance et 18 juin : appel du 18 juin 1940.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Patrimoine, mémoire, archéologie

Partenaires :

Archives Bordeaux Métropole, Association Fusillés De Souge, Centre Jean Moulin, Ministère des Armées, Comité Sousa Mendès.

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui ou non

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

: collèges / Lycées

Intervenant :

S'il y a lieu préciser le nom de l'intervenant

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer : Des associations, des acteurs du patrimoine et des artistes en lien avec les commémorations

Pratiquer :

Créations artistiques diverses (chant, mise en scène de textes par exemple) et/ou appropriation de lecture de textes en lien avec les commémorations

Connaitre :

Travail sur les ressources artistiques et littéraires en lien avec les commémorations

Restitutions envisagées :

Participation possible à différentes commémorations et concours.

Etapas prévisionnelles :

1. Journée de formation pour les enseignants : présentation du parcours et objectifs.
2. Imprégnation des élèves par une journée de visite de lieux de mémoire et/ou rencontre avec les partenaires acteurs des commémorations. (Connaître)
3. Approfondissement en classe avec le programme d'histoire. (Connaître)
4. Travail sur les ressources historiques, artistiques et littéraires en lien avec les commémorations (histoire, lettres et éducation musicale notamment). (Rencontrer, connaître et pratiquer)
5. Interprétation et restitution lors de moments commémoratifs pour une participation active. (Pratiquer)
6. Création possible d'une vidéo pour mettre en valeur le travail effectué sur l'année. (Pratiquer)
7. Participation à différents concours et/ou commémorations. (Connaître et pratiquer)

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Le ministère des Armées prend en charge le transport pour la journée banalisée sur le département de la Gironde.

Une demande de financement doit être réalisée auprès du conseil départemental ou régional.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Prévoir 2 à 4 trajets de tram par élève pour les établissements de la métropole. Prévoir le financement des trajets en bus pour les établissements hors Gironde et un trajet en plus en bus pour une commémoration.

Pour en savoir plus : site, blog...

Contact : Nicolas Charrié chargé de mission EAC-citoyenneté

Professeur relais musée Aquitaine/Centre Jean Moulin -

06.88.31.84.95 - nicolas.charrie@ac-bordeaux.fr

Eric Boismureau

Conseiller académique aux arts et à la culture en charge de la musique, des musées et des commémorations

Correspondant académique EAC pour le 1er degré

06 85 82 86 06 eric.boismureau@ac-bordeaux.fr